

**DÉPARTEMENT DU
CALVADOS
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
SEULLES TERRE ET MER**

**SIÈGE SOCIAL :
10 PLACE EDMOND
PAILLAUD
CREULLY
14480 CREULLY SUR
SEULLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n°DEL2022_049 : Modification des
membres des commissions de STM**

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 14 avril à 18h30, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 8 avril 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 8 avril 2022.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	34	44
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
A L'UNANIMITÉ
Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :
Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Hubert DELALANDE, Marcel DUBOIS, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Christian GUESDON, Geoffroy JEGOU DU LAZ, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Lysiane LEDUC DRÉAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMÉNAGER, Daniel LEMOUSSU, Gérard MARCIA, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Gilles TABOUREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VÉRET, Richard VILLECHENON.

Ont donné pouvoir :

Vincent DAUCHY a donné pouvoir à Nadine BACA

Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Didier COUILLARD

Gérard LECOQ a donné pouvoir à Marcel DUBOIS

Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD

Daniel LESERVOISIER a donné pouvoir à Didier COUILLARD

Gérard LEU a donné pouvoir à Agnès THOMASSET

Frédéric LEVALLOIS a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE

Alain SCRIBE a donné pouvoir à Gilles TABOUREL

Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Thierry OZENNE

Geneviève SIRISER a donné pouvoir à Thierry OZENNE

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer du 10 février 2022 est adopté à l'unanimité

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2022

Application agréée E-legalite.com

DEL2022_049 : MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE STM

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;
- Vu la délibération n°DEL2020_44 du 29 juillet 2020 créant les commissions thématiques et fixant le nombre de membres.

Considérant la notification des communes d'Audrieu, Lingèvres, Graye-sur-Mer, Banville, Saint-Vaast-sur-Seulles, Cristot et Creully-sur-Seulles.

Considérant que la modification ne modifie pas la représentation des communes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :

- **DIT** que les commissions sont modifiées comme suit :

Dans la commission aménagement du territoire (PLUi) et gens du voyage, Monsieur Alain MIREY est remplacé par Monsieur André VERGER et Monsieur Sylvain LEONARD est remplacé par Madame Véronique PHILOTEE.

Dans la commission voiries et entretien des bâtiments, Monsieur Frédéric LEVALLOIS est remplacé par Monsieur Philippe GAUTIER.

Dans la commission développement touristique, Monsieur Gérard DESVAGES est remplacé par Madame Michèle GRENEAU et Monsieur François BOUCHARD est remplacé par Monsieur Vincent DAUCHY.

Dans la commission affaires scolaires et transport scolaire, Monsieur Loïc LEROUESNIER est remplacé par Madame Caroline AGNES.

Dans la commission protection de l'environnement, transition énergétique, développement durable et gestion des déchets ménagers, Monsieur Guillaume VOISIN est remplacé par Madame Nicole AUBLET et Madame Sylvie LE BUGLE devient membre de cette commission.

Et dans la commission finances et mutualisation, Madame Pascale DUCROCQ est remplacée par Monsieur Jimmy DO.

Dans la commission ressources humaines, administration générale et communication, Madame Pascale DUCROCQ est remplacée par Monsieur Jimmy DO.

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le PRESIDENT
Thierry OZENNE



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seulles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2022

Application agréée E-legalite.com